

Lettre d'information « État de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais »

Edito

L'ADEME et le Conseil Régional Nord-Pas de Calais vous proposent ici deux exemples de bonnes pratiques: une action collective dans le cadre d'un partenariat public / privé et l'accompagnement du conseil en mobilité, par le Syndicat Mixte Artois Gohelle. Bonne lecture,



Marie TISON
Ingénieur Transports et Mobilité
ADEME Nord-Pas de Calais

PDIE en centre ville

Par Patrick DURIEZ

La Carsat Nord-Picardie a mené un travail collectif sur les déplacements, parallèlement à la réalisation de son bilan carbone fin 2010.

Elle s'est alors rapprochée de la mairie de Villeneuve d'Ascq afin de recenser les initiatives locales en matière de plans de déplacements. Dans le même temps, accompagnée par l'ADEME et la Région, cette commune lançait son propre PDE et associait les entreprises du territoire à cette démarche. Celles-ci dont la Carsat, ont ainsi pu bénéficier d'un diagnostic permettant de recueillir des données actualisées sur la répartition de l'habitat des agents et les contraintes et attentes de ces derniers en matière de mobilité.

L'enjeu de cette association a très vite été apprécié par des acteurs aussi divers qu'Auchan, une galerie commerciale, le siège d'une entreprise de restauration, un centre culturel et des bailleurs sociaux, en plus de l'Hôtel de ville et de la Carsat. La plus petite de ces entreprises compte 12 personnes, la plus grande 3000.

L'intérêt réside donc dans le partage d'informations et d'analyses. Mieux connaître le territoire et disposer d'informations vérifiées permet de communiquer de manière plus convaincante en interne et avec les partenaires. Des opérations ont été mises en œuvre : invitation des entreprises aux forums mobilité organisés par l'Hôtel de Ville et la Carsat, interventions lors des réunions de travail (l'auto partage, la prévention du risque routier).

L'émulation entre organismes, permet d'argumenter en interne sur les réalisations des partenaires. Lors des phases ultérieures, il sera possible de faire émerger des plans d'action mutualisés, par exemple autour du covoiturage, qui prend tout son sens à partir d'un nombre critique de participants.

Les limites, ou les freins à la coopération, sont le rythme et la pérennité. Le rythme car le temps du politique et des services publics (Mairie, Carsat, Forum des Sciences) n'est pas le même que celui de l'entreprise. En effet, les délais qui peuvent paraître acceptables pour un acteur ne le sont pas nécessairement pour un autre, habitué à plus de réactivité.

La pérennité car la véritable valeur ajoutée pourrait apparaître dans le temps, par la mise en place de projets rendus crédibles par un portage fort, continu et reconnu des acteurs. A terme, des discussions pourraient émerger par exemple sur l'opportunité d'un parc de véhicules partagé entre plusieurs entreprises ou le développement d'une offre servicielle (conciergerie par exemple).

A minima, lorsque le PDE sera plus avancé, il serait souhaitable de partager des outils de suivi et d'évaluation des actions mises en place, qui constitueront autant d'éléments de pilotage et d'aide à la décision pour les partenaires. La question à moyen terme est donc celle de la coordination et de la structuration du réseau d'acteurs qui est en train d'émerger.

Le conseil en mobilité à l'écoute des zones d'activités



Le Syndicat Mixte des Transports **SMT Artois-Gohelle** est la collectivité locale en charge du réseau de bus urbain, du transport scolaire, du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et plus globalement de la politique de déplacements sur les 115 communes des agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay et Noeux.

Sur ce territoire fortement industrialisé, le SMT Artois-Gohelle se soucie particulièrement de la desserte de ses zones d'activités. D'autant que la construction d'une offre adaptée, pose clairement la question des conséquences financières pour la collectivité.

Notre mission est donc de développer un service de conseil en mobilité auprès des entreprises. Tactiquement nous avons choisi d'installer un dialogue permanent entre les univers institutionnels et économiques.

Concrètement le SMT apporte un appui technique et/ou financier:

- ▶ Communiquer auprès des salariés et les informer afin de les sensibiliser aux transports alternatifs à la voiture (notamment informer de l'offre TC existante par la distribution régulière des fiches horaires),
- ▶ Promouvoir l'utilisation du transport public en améliorant la desserte en transport en commun (mise en place de navettes spécifiques, lignes de bus, etc),
- ▶ Inciter au covoiturage via le site <http://covoiturage-artois-gohelle.fr/>,
- ▶ Proposer une offre de vélos en prêt ...

Par exemple le SMT a mis gratuitement des vélos en prêt à la journée, dans les gares de Lens, Béthune, Hénin-Beaumont et Libercourt pendant la semaine européenne de la mobilité.

Ce service a remporté l'adhésion de nombreux usagers notamment en gare de Lens et d'Hénin-Beaumont. Ces bons résultats permettent d'envisager une généralisation du service.

A ce jour de nombreuses démarches de PDIE ont été engagées :

- ▶ le centre hospitalier de Lens (2006-2007)
- ▶ le parc des industries Artois Flandres (2005-2006)
- ▶ la plateforme multimodale Delta 3 (2007-2010)
- ▶ la zone commerciale Auchan-Ikea (2009-2010)

Les difficultés que nous rencontrons le plus souvent, portent sur l'animation et la pérennisation des démarches, leur évaluation et la difficulté à harmoniser l'urgence des attentes des entreprises avec la réactivité des collectivités. Mais notre rôle se situe bien là, dans le lien permanent, l'écoute et l'assistance pour apporter des solutions réalistes et utiles pour les salariés.

Marie LESTUM chargée de mission SMT Artois Gohelle



Calendrier de la mission

Novembre 2012	Réalisation de 8 fiches de bonnes pratiques
7 Décembre 2012	Séminaire mobilité durable n°2 au CETE Nord Picardie à Lille : présentation et discussion des nouveaux axes stratégiques de l'ADEME et du Conseil régional